

COUR D'APPEL DU MANITOBA
COUR DU BANC DU ROI DU MANITOBA
COUR PROVINCIALE DU MANITOBA

AVIS

Le 14 septembre 2022

OBJET : Références à la Couronne dans les documents du tribunal

À la suite du décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II, le 8 septembre 2022, les cours du Manitoba souhaitent communiquer des informations en ce qui concerne les références à la Couronne dans les documents remplis par les trois niveaux de tribunal.

À partir de maintenant, la Couronne doit être présentée comme « Sa Majesté le Roi » plutôt que « Sa Majesté la Reine » dans les nouvelles instances dont elle est une partie. Pour les affaires ayant commencé avant la date du présent avis, les références à la Couronne seront considérées comme modifiées en conséquence, sans la nécessité de présenter une requête pour modifier l'intitulé.

Il y aura exception dans les cas où le jugement a été prononcé ou délibéré avant le décès de la Reine et le jugement écrit est publié après son décès. Dans ces cas, l'intitulé de la cause conservera la désignation « Sa Majesté la Reine ».

Richard Chartier
Juge en chef du Manitoba

Glenn D. Joyal
Juge en chef
Cour du Banc du Roi

Margaret Wiebe
Juge en chef
Cour provinciale